



Ville de Saint-Joseph-de-Beauce

Province de Québec
MRC Robert-Cliche
Ville de Saint-Joseph-de-Beauce

Avis public

Avis vous est par la présente donné par la soussignée greffière de la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce que le conseil, lors de sa séance ordinaire tenue le 14 janvier 2019, a adopté le règlement 660-18 décrétant l'imposition des taxes foncières et la tarification des services pour l'année 2019.

Toute personne qui désire prendre connaissance de ce règlement peut le faire en s'adressant au bureau de la soussignée aux heures normales de bureau.

Donné à Saint-Joseph-de-Beauce
Ce 16 janvier 2019

Danielle Maheu
Greffière